

Département du

**Bas-Rhin**

\* \* \*

Arrondissement de

**Saverne**

\* \* \*

Nombre des conseillers élus

**15**

Conseillers en fonction

**15**

Conseillers présents

**9**

## COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

### Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

*Le 7 octobre 2019, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 30 septembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.*

Secrétaire de séance : Andrée VOITURIER.

Présents : Jacques BRUBACHER, Gabrielle ENSMINGER, Philippe GARTISER, Estelle HALTER, Madeleine HEITMANN, Jean-Charles LAMBERT, Marie-Claude LEMMEL, Jean-Marc REINMANN, Andrée VOITURIER.

Excusés : Pascal BAUER, Véronique HEIM, François LUTZ.

Absents : Laurent HENRY, Christian HUFSCMITT, Claude SCHMID.

---

## **1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2019**

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 2 septembre 2019 est lu et adopté à l'unanimité.

## **2. PLUi**

M. le Maire présente la dernière version du projet de PLUi (plans de zonage, règlement écrit, bâtiments remarquables) et informe que celui-ci sera adopté lors du conseil communautaire du 14 novembre 2019, pour une mise en application dès le 1<sup>er</sup> décembre 2019. Les élus n'ont aucune observation à formuler.

## **3. TRAVAUX**

### **Aménagement de la rue de l'Eglise :**

Les travaux de décroûtage pour l'enfouissement des réseaux secs devraient commencer le 21 octobre 2019.

### **Mise en accessibilité de l'église d'Offenheim :**

M. le Maire présente les offres reçues pour les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'église d'Offenheim.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Plâtrerie/peinture : Plastica, 2 100,00 €
- Menuiserie : *un 3<sup>ème</sup> devis comparatif est demandé*
- Reprise en sous-œuvre : TST, 7 720,00 €

Les travaux devraient être réalisés en janvier 2020 et durer environ 3 semaines

### **Passage de la Klamm :**

Les travaux d'aménagement de places de stationnement et d'un socle pour la borne de la 2<sup>ème</sup> DB sont achevés. La suite des travaux, consistant à aménager les îlots et un passage piéton débuteront après la fin de la déviation de circulation actuellement en place.

### **Reconversion STEP :**

Les travaux de reconversion de l'ancienne station d'épuration de Stutzheim sont actuellement en préparation et devraient débuter le 12 novembre 2019 avec pour objectifs deux échéances :

- Le basculement des effluents de l'ancienne STEP vers le nouveau poste de pompage-refoulement en début d'année 2020 ;
- La mise en service des bassins reconvertis en bassins de pollution avant les vacances d'été 2020.

## **4. CÉRÉMONIE DU 10 NOVEMBRE**

La préparation de la cérémonie suit son cours. Les principaux intervenants sont prévenus (fanfare, école, collège, gendarmes, militaires, pompiers...). Les invitations ont été adressées.

Les gros points à affiner sont : le déroulement de la cérémonie, la mise en place du dispositif sur les différents sites et la préparation du verre de l'amitié.

Prochaine réunion samedi 19/10/2019 à la Klamm.

## **5. ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION UNIQUE POUR LE PROJET ACOS**

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'arrêté préfectoral en date du 18 septembre 2019 complémentaire à l'arrêté préfectoral du 30 août 2018 modifié le 24 mai 2019 portant autorisation unique pour le projet de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg sur le territoire des 22 communes situées sur le linéaire du projet.

## **6. ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION**

M. le Maire expose que des panneaux directionnels ont été installés près du rond-point à Offenheim pour indiquer le cabinet d'infirmières récemment installé rue du Village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DÉCIDE** de demander une participation de 535,25 € au cabinet d'infirmières libérales à Offenheim ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

## **7. CRÉATION DE POSTES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** la création :

- d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps non complet de 23,68/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, pour exercer les fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles,
- d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, pour exercer les fonctions d'agent des espaces verts,
- d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet de 13/35<sup>èmes</sup> à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour exercer les fonctions d'aide ATSEM et agent d'entretien à l'école maternelle du Petit Pont.

## **8. RECRUTEMENT D'UN CONTRAT AIDÉ**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de recruter un contrat aidé à temps complet à compter du 14 octobre 2019 pour une durée de 10 mois, pour exercer les fonctions d'agent administratif ;

**AUTORISE** M. le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement ;

**PRÉCISE** que les crédits budgétaires inscrits au budget sont suffisants.

*La séance est levée à 22 h 15.*